

PREFECTURE DU HAUT-RHIN

DIRECTION REGIONALE  
DES AFFAIRES CULTURELLES  
D'ALSACE

Colmar, le 29 JAN. 1993

Affaire suivie par : E. SCHMITT  
Ligne directe : 88.23.42.14.  
Référence : DR/CPM/N/AO

Le PREFET du HAUT-RHIN

à

PRÉFECTURE DU HAUT-RHIN

01 FEV. 1993

Monsieur LORRAIN  
Président délégué de  
l'Association Propriétaire  
Pour l'EcoMusée d'Alsace  
B.P. 71  
68190 UNGERSHEIM

Monsieur le Président,

Par courrier arrivé à mes services en date du 8 janvier 1993, vous exprimez votre souhait de connaître la position de principe de l'Etat sur le contenu culturel du projet triennal de l'EcoMusée d'Alsace et le volume de l'aide sollicitée, à savoir 6.000.000 F de l'Etat pour un coût total du projet de 18.000.000 F.

Concernant le programme culturel, je souhaite formuler les remarques suivantes :

Il me semble difficile de donner un avis favorable au premier volet du projet relatif aux maisons de Soufflenheim, sans avoir débattu, au sein du Conseil d'Administration de l'Association Propriétaire, de la politique de fond à mener sur ce type de projet, dont une autre alternative consisterait à laisser ces bâtiments dans leur village d'origine où ils pourraient être valorisés in situ.

Le même débat s'impose sur l'orientation du musée vers des collections d'ethnographie foraine et, plus largement, sur son extension vers un vaste espace industriel des XIXe et XXe siècles.

De façon générale, donc, je souhaite qu'aucune décision concernant le versement de subventions de l'Etat à l'EcoMusée pour les années à venir ne soit établie avant que les questions de fond concernant la politique de développement de l'EcoMusée ne soient clairement posées et résolues.

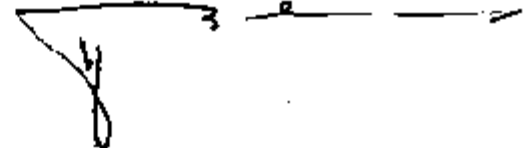
Bien entendu le volume de l'enveloppe de crédits sollicitée est dépendant de l'issue donnée à ce débat.

Toutefois, je vous rappelle que la demande de subvention officielle qui nous serait adressée doit obligatoirement être accompagnée de devis et de justificatifs permettant de juger de la pertinence du montant important de crédits sollicités.

Par ailleurs, une évaluation de l'utilisation des crédits consentis par l'Etat en 1992 s'impose en préalable à toute nouvelle demande de subvention.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Hélène BLANC



ORIGINAL sans renvoi sans classement	F. KOLLER
COPIE sans information	1 Dr. KOLLER 2 M. G. G. G. G. G. 3 M. K. K. K. K. K. 4 5 6
12/1/93	



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
**COMMUNE DE SOUFFLENHEIM**

67620 - TÉLÉPHONE 88 86 61 10 - 88 86 62 43

**ATTESTATION**

Je soussigné, Maire de la commune de Soufflenheim, certifie par la présente que l'association Maisons Paysannes d'Alsace (Ecomusée) a démonté ces dernières années dans notre commune 4 bâtiments provenant des propriétés Jean Siegfried et Roth.

Ces bâtiments ont été cédés gratuitement à l'Ecomusée sans que la commune ne trouve quoi que ce soit à y objecter.

En effet, à ma connaissance, les propriétaires de ces bâtiments n'avaient nullement l'intention de les maintenir et de les restaurer sur place.

La commune de Soufflenheim perçoit l'action de l'Ecomusée comme positive, car les bâtiments auraient autrement totalement disparu.

SOUFFLENHEIM, le 2 avril 1993

Le Maire :





Réf. MPA/MG/bn

Monsieur le dr. Henri GOETSCHY  
Sénateur du Haut-Rhin  
Président de la Commission de  
l'Environnement du Conseil Régional  
Hôtel du Département  
B.P. 265  
68005 COLMAR CEDEX

Ungersheim, le 10 avril 1995

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'interroger sur les conditions dans lesquelles nous avons acquis la poterie de Soufflenheim aujourd'hui à l'Ecomusée d'Alsace.

Ci-joint vous trouverez:

- 1) une lettre de la propriétaire, Mme. Bauer, en date du 29 janvier 1990 établissant que celle-ci a fait une démarche spontanée auprès de l'Ecomusée, de donation d'une maison "vouée à la démolition". Cette poterie aujourd'hui remplacée par une maison neuve, à côté de l'église de Soufflenheim, a pu être démontée et c'est celle que l'on peut aujourd'hui voir à l'Ecomusée
- 2) notre lettre du 8 octobre 1990 signalant le projet de démontage au Maire de la commune de Soufflenheim
- 3) notre lettre du 8 octobre également refusant le don d'une **deuxième poterie** à Soufflenheim, pour des raisons de manque de moyens financiers. Je regrette aujourd'hui encore qu'à l'époque l'Ecomusée n'ait pu conduire ce deuxième sauvetage: vous vous rappelez que déjà calomnie et suspicion avaient entravé la bonne marche du musée
- 4) une attestation en date du 2 avril 1993 délivrée par M. le Maire de Soufflenheim, pour nous défendre de l'accusation formulée par Mme. E. Schmitt de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, d'avoir préféré un démontage à un sauvetage sur place à Soufflenheim. Cette opposition de Mme. Schmitt au projet de sauvetage des maisons de Soufflenheim apparaît de manière explicite dans une lettre du 29 janvier 1993 (copie jointe).

Ainsi que l'établissent ces pièces, toute assertion qui viserait à faire croire que l'Ecomusée a démarché les propriétaires de poteries de Soufflenheim est non seulement mensongère mais diffamatoire.

...

Nos détracteurs, prenant leurs renseignements à Soufflenheim même, pourraient avoir confirmation:

- de ce que nous nous sommes engagés en faveur de la sauvegarde in situ de la poterie Mary à Soufflenheim même, pour laquelle nous aurions été prêts à prendre un engagement financier
- de ce que le Syndicat des Potiers de Soufflenheim vient, de sa propre initiative, de nous faire l'insigne faveur de coopter la poterie de l'Ecomusée comme membre à part entière du Syndicat.

Je ne pense pas qu'un tel honneur - assorti du rare privilège d'extraction de la terre de Soufflenheim - aurait été accordé à des pilleurs du patrimoine de cette commune.

Je suis prêt à montrer nos fichiers, aux bien-pensants qui veulent nous faire croire que l'on ne démolit plus de maisons anciennes en Alsace. Ils seraient édifiés, prendraient conscience des ravages effectués chaque jour et peut-être comprendraient-ils que l'Ecomusée, même si l'on peut critiquer telle ou telle de ses options, fait oeuvre utile et désintéressée, car les bénévoles sont toujours au rendez-vous, point encore découragés par des dénigrements très minoritaires, si l'on prend en compte le succès populaire grandissant du musée.

Espérant avoir pu répondre à vos questions,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Marc GRODWOHL  
Président